

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) va se mettre en place à partir du 1er septembre 2017. Certains textes ne sont pas encore parus, notamment ceux qui ont trait à l'évaluation.

Ce PPCR reste loin de nos attentes en terme de revalorisation mais il améliore sensiblement le déroulé de nos carrières. Mais un texte n'est pas suffisant, les modalités de mise en œuvre du PPCR sont tout aussi importantes et réclameront la vigilance de l'ensemble de la profession.

Afin de mieux appréhender les enjeux du PPCR et de discuter des positions du SNES-FSU, nous vous invitons à participer nombreux aux stages organisés par le SNES Bordeaux.

MATIN

→ Actualité de la profession, contexte politique dans lequel s'inscrit « PPCR », quelle stratégie syndicale ?

De nouvelles carrières pour les fonctionnaires en général et pour les enseignants en particulier

- une revalorisation
- des mesures de carrière
- la classe exceptionnelle
- Questions et débat avec la salle

APRÈS-MIDI :

De nouvelles modalités d'évaluation

- une mise en avant de l'accompagnement
- les critères de l'évaluation au moment des « rendez-vous de carrière »
- les recours devant les CAP
- Questions et débat avec la salle

DAX

**Judi 16 février
2017**

de 9h30 à 16h30
Collège d'Albret
à Dax

Route d'Orthez 40100 Dax

BORDEAUX

**Mardi 14 février
2017**

de 9h30 à 17h
Lycée F. Magendie

10 rue des Treuils 33000 Bordeaux
(depuis la gare, liane 11 (direction 5 chemins ou les pins) arrêt caserne boudet - 15min)

STAGE PPCR / ÉVALUATION

Inscription obligatoire auprès du SNES - Nous devons fournir la liste des participants aux établissements (plan vigipirate)

Mardi 14 février
à Bordeaux

Jeudi 16 février
à Dax

faire la demande d'autorisation d'absence
vendredi 13 janvier 2017 dernier délai

Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
s/c de Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à
Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES
Ale
Signature.

- (1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique
(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

Coupon de participation à retourner

SNES Bordeaux - Stage PPCR / Evaluation - 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

Vous pouvez vous inscrire par mail à
s3bor@snes.edu pour le stage à Bordeaux
snes40@orange.fr pour le stage à Dax

Merci d'indiquer votre nom, prénom, étab, n° de tél. le lieu du stage et la prise ou non du repas dans l'établissement.

Nom :

Tél.

Prénom :

Courriel :

Adresse :

Stage à Bordeaux lycée Magendie
Repas dans l'établissement OUI NON

.....

Etablissement :

Stage à Dax - Collège d'Albret
Repas dans l'établissement OUI NON

.....